

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'INAO, autorité compétente reconnue par la Commission européenne pour la mise en œuvre de la réglementation européenne relative à la production biologique, est en charge de la gestion des demandes de dérogations individuelles permises par ce cadre réglementaire.

**Demande de dérogation
" Achat d'essaims non biologiques en cas de mortalité élevée d'abeilles "**
Article 3.2 du règlement (UE) 2020/2146 – Deuxième alinéa

Formulaire à envoyer par courrier électronique ou postal à l'INAO (voir précisions en page 4)

Critères à remplir pour répondre aux conditions de dérogation conformément au règlement délégué (UE) 2020/2146, et notamment à son article 3, paragraphe 2 :

Critère 1 :

La mortalité élevée des abeilles est liée à une catastrophe résultant d'une maladie animale ou d'un autre événement catastrophique.

Critère 2 :

Les abeilles issues de l'élevage biologique ne sont pas disponibles pour la reconstitution du cheptel.

La durée de la dérogation sera définie par l'INAO.

ATTENTION

La demande de dérogation doit être réceptionnée par l'INAO **avant tout achat** d'abeilles non biologiques.

La dérogation n'est considérée comme accordée **qu'après réception de la décision favorable de l'INAO.**

Demande de dérogation
" Achat d'essaims non biologiques en cas de mortalité élevée d'abeilles "
Article 3.2 du règlement (UE) 2020/2146 – Deuxième alinéa

IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR :

Raison sociale :

Numéro SIRET :

Numéro Bio (voir portail de notification Agence Bio) :

NOM et Prénom :

Adresse :

Code postal et commune :

N° Téléphone :

E-mail :

1. Situation de l'exploitation à la date de la demande :

Nombre d'essaims biologiques avant la maladie ou catastrophe :

Étendue de la mortalité (ruches/colonies) :

2. Cause de la mortalité des abeilles :

Maladie

Autre événement catastrophique

Précisez :

3. Prévisions d'achat d'abeilles non biologiques :

Nombre total d'essaims non biologiques que vous souhaitez acheter :

Achat prévu le (JJ/MM/AAAA) :

4. Preuves de l'indisponibilité d'abeilles biologiques :

Précisez les contacts pris avec les fournisseurs prouvant l'indisponibilité des abeilles en production biologique (avec les dates, noms et numéros de téléphone ou courriels des interlocuteurs).

JUSTIFICATIF(S) À JOINDRE À LA DEMANDE :

Document(s) prouvant que la mortalité élevée des abeilles est liée à une maladie ou une catastrophe.

Ce formulaire dûment complété doit être transmis par courrier électronique ou postal à la délégation territoriale compétente de l'INAO qui pourra solliciter l'avis de votre organisme certificateur.



Département où se situe le siège de votre exploitation	Adresse de la délégation territoriale compétente
14, 22, 27, 29, 35, 50, 56, 61, 76, 971, 972, 973	INAO - Délégation territoriale Ouest derogbiotouest@inao.gouv.fr 6 rue Fresnel – 14000 CAEN
18, 28, 36, 37, 41, 44, 45, 49, 53, 72, 85	INAO - Délégation territoriale Val de Loire derogbiotvdl@inao.gouv.fr 16 rue du Clon – 49000 ANGERS
16, 17, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86	INAO - Délégation territoriale Aquitaine-Poitou-Charentes derogbiotapc@inao.gouv.fr Site de Pau – Maison de l'Agriculture – 124 boulevard Tourasse – 64078 PAU Cedex
03, 15, 19, 23, 43, 63, 87	INAO - Délégation territoriale Auvergne Limousin derogbiotdl@inao.gouv.fr Village d'entreprises – 14 avenue du Garric – 15000 AURILLAC
02, 08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, 59, 60, 62, 67, 68, 75, 77, 78, 80, 88, 91, 92, 93, 94, 95	INAO - Délégation territoriale Nord-Est derogbiotne@inao.gouv.fr Site d'Epernay – 43 rue ter des Forges – 51200 EPERNAY
01, 21, 25, 39, 42, 58, 69, 70, 71, 73, 74, 89, 90	INAO - Délégation territoriale Centre-Est derogbiotce@inao.gouv.fr 37 boulevard Henri Dunant – CS 80140 – 71040 MACON Cedex
2A, 2B, 04, 05, 06, 13, 07, 26, 38, 83, 84	INAO - Délégation territoriale Sud-Est derogbiotse@inao.gouv.fr Forum Courtine – ZA Courtine 610 avenue du Grand Gigognan – BP 60912 – 84090 AVIGNON CEDEX 9
09, 11, 12, 30, 31, 32, 34, 46, 48, 65, 66, 81, 82, 974, 976	INAO - Délégation territoriale Occitanie derogbiotocc@inao.gouv.fr 697 avenue Etienne Méhul – CA Croix-d'Argent – 34070 MONTPELLIER

⚠ Le formulaire vous sera retourné s'il est incomplet (remplissez-le intégralement).

Nom de votre organisme certificateur :

Date de la demande :

Signature de l'opérateur qui certifie l'exactitude des informations fournies :

*
* *

Cadre réservé à l'INAO :

Date de réception de la demande :

Date de réception de la demande complète :